

# ASSEMBLÉE NATIONALE

31 août 2020

---

INCLUSION DANS L'EMPLOI PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE - (N° 3109)

Adopté

## AMENDEMENT

N° AS1

présenté par  
Mme Bazin-Malgras

-----

### ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 8, substituer à la référence :

« L. 5132-2 »

la référence :

« L. 5132-3 ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel. Ne s'agit-il pas là d'une erreur de référence ?